

## Association



**Crèche Familiale et Halte-garderie**

**104, avenue Paul Santy – Lyon 8**

### **LE PROJET D'ACCUEIL DE L'ETABLISSEMENT**

#### **Nos projets :**

**Projet social**

**Projet éducatif**

**Projet pédagogique**

## Le projet d'accueil de l'établissement

### A. Présentation générale de l'association

#### ➤ Historique et situation

La crèche familiale est une association loi 1901, elle a été créée en 1987 par des assistantes maternelles. Elle est implantée au sein de la « Résidence Maurice LANGLET » au 104, avenue Paul SANTY dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement. Les locaux se situent au rez-de-chaussée d'une tour de 15 étages.

En 2022, la crèche se verra doter d'un jardin privatif attendant ainsi qu'une extension des locaux pour créer un pôle administratif adéquat aux besoins des familles (espace, confidentialité).

#### ➤ Gestion de la structure

La gestion de la crèche est assurée de façon bénévole par des parents-administrateurs élus qui se réunissent soit en « bureau », soit en « conseil d'administration ». Il y a notamment, un(e) président(e), un(e) vice-président(e), un(e) trésorier(ère).

#### ➤ Le personnel

La direction est assurée par une infirmière, secondée administrativement par un éducateur de jeunes enfants. Il y a également une secrétaire. L'accueil dans les locaux est assuré par des éducateurs de jeunes enfants, des auxiliaires de puériculture, des CAP AEPE et un agent de crèche. S'ajoute une vingtaine d'assistantes maternelles qui assurent un accueil à leur domicile dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon.

#### ➤ L'écologie à la crèche

La crèche a fait évoluer ses pratiques et a choisi de limiter l'utilisation des produits chimiques dans l'entretien des locaux et des jouets. L'utilisation du nettoyage à la vapeur a été adoptée. De même, une attention particulière est portée sur la composition des ustensiles de cuisine pour limiter le plastique. Il est en de même pour les jouets. Concernant la préparation des goûter et repas, il est favorisé des achats de proximité ainsi que l'utilisation de produits biologiques.

Le jardin sera un outil pédagogique idéal pour les découvertes sensorielles et une sensibilisation à la nature.

### B. La crèche familiale

La crèche familiale a une capacité d'accueil de 60 enfants et emploie une vingtaine d'assistantes maternelles (AM) agréées par la PMI. L'amplitude horaire chez les assistantes maternelles est de 7h à 19h : l'enfant est alors accueilli au domicile de l'assistante maternelle.

De plus, les après-midis, les enfants sont accueillis par groupe de 12 en temps collectif sur la structure. Les temps collectifs se déroulent sur une amplitude horaire de 14h30 à 18h30. Le groupe d'enfants est inter-âge de 3 mois à 3 ans (environ), ce qui nécessite une organisation adaptée, proposée par l'ensemble des professionnelles « petite enfance ».

Les différents types d'accueil sont :

- L'accueil régulier :
  1. **Régulier mensualisé** : planning horaire fixe
  2. **Régulier au prévisionnel** : planning horaire variable
- Les accueils occasionnels :
  1. **L'accueil ponctuel**
  2. **L'accueil d'urgence**

Ce système de temps collectifs permet aux AM de venir une fois par mois sur les temps collectifs pour partager d'autres expériences professionnelles au sein d'un travail d'équipe.

Les temps d'accueil vont permettre à l'enfant d'avoir un espace de rencontre et de socialisation différent de la maison et du domicile de l'assistante maternelle. Il va pouvoir expérimenter la vie en collectivité, évolué dans un espace différent, avec un autre rythme.

Des visites aux domiciles des assistantes maternelles sont organisées régulièrement par la direction. Cela permet d'harmoniser la qualité d'accueil chez chacune, notamment sur les thèmes suivants : sécurité, hygiène, soins, alimentation, sommeil, développement psychomoteur.

Les assistantes maternelles, ainsi que l'ensemble du personnel de la crèche bénéficie d'un accompagnement professionnel et de formation continue pour les soutenir professionnellement.

D'autre part, la crèche s'est associée à la Ville de Lyon et participe à l'accueil des parents présentant une demande de place en crèche auprès de la mairie du 8<sup>ème</sup> : au point PAIPE. De même, la crèche est présente aux commissions d'admission des places en crèche de l'arrondissement.

### C. La halte-garderie

#### ➤ Présentation

La halte-garderie a été créée en 2006. Au fil des années et pour répondre aux besoins des familles, le nombre de matinées d'ouverture de 8h à 12h a été augmenté et est passé de 4 à 5 ; de même le nombre d'agrément est passé de 6 à 12 places. Actuellement, la halte-garderie accueille sur 5 matinées un groupe de 12 enfants.

Les enfants sont aussi accueillis en inter-âge de 3 mois à 3 ans environ par 3 professionnels : éducateur de jeune enfant, auxiliaire de puériculture, CAP AEPE.

#### ➤ L'accueil

Les temps d'accueil vont permettre à l'enfant d'avoir un espace de rencontre et de socialisation différent de la maison. Il va pouvoir expérimenter la vie en collectivité, évolué dans un espace différent, avec un autre rythme. Pour les plus grands cela permettra une passerelle avant l'entrée à l'école.

Le temps d'accueil se divisent en alternance de temps de jeux libres, en autonomie ou avec l'adulte et d'activités organisées en petits groupes (artistiques, psychomotricité, manipulations). Les activités sont toujours adaptées aux âges des enfants en formant des sous-groupes.

Durant l'accueil des enfants, se succède différents « temps forts », qui sont des repères pour l'enfant. On trouve notamment, les temps de changes, les temps de sommeil pour certains, les temps de collation, les temps de jeux. Ces temps s'adaptent aux rythmes de l'enfant et de ses besoins.

Pour les siestes, l'adulte accompagne l'enfant au sommeil et reste dans le dortoir si besoin durant un moment. Que ce soit durant les temps de changes ou de sommeil, l'équipe prend le temps de comprendre les besoins de l'enfant et de s'y adapter le mieux possible. C'est un temps privilégié et l'adulte et l'enfant, nécessaire à l'adaptation en collectivité.

A la fin du temps d'accueil, le professionnel se rend disponible pour un échange avec le parent sur la journée de l'enfant et répondre au mieux à ses questions.

Les différents types d'accueil sont :

- **L'accueil régulier :**

1. **Planning fixe et récurrents** : entre 2 à 3 matinées
2. **Planning flexible et récurrents** : réservation de matinée d'une semaine sur l'autre

- **Les accueils occasionnels :**

1. **L'accueil ponctuel**
2. **L'accueil d'urgence**

## D. La charte du jeune enfant

Nous sommes engagés à appliquer la Charte du jeune enfant dans ces 10 points et l'ensemble de nos projets sont orientés dans ce sens. Nous approuvons donc chacun des 10 principes proposés et œuvrons à les appliquer :

### 10 grands principes pour grandir en toute confiance

(extrait du cadre national pour l'accueil du jeune enfant)

- 1** → Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
- 2** → J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités
- 3** → Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueillie quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache
- 4** → Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir
- 5** → Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels
- 6** → Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement
- 7** → Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité
- 8** → J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil
- 9** → Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants
- 10** → J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents

## Le projet social

### A. Diagnostic territorial

Les informations présentées ci-dessous sont issues de la Direction de l'Enfance de la Ville de Lyon ainsi que de la Mission Entrée-est.

#### a. Portrait du territoire

Le 8<sup>ème</sup> arrondissement est le 2<sup>ème</sup> arrondissement le plus peuplé de Lyon. Il se compose de plusieurs quartiers avec des caractéristiques socio-économiques très différentes :

- Montplaisir-la-Plaine
- Grange Blanche – Laënnec - Transvaal
- Langlet-Santy
- Etats-Unis
- Mermoz
- Bachut
- Grand Trou – Moulin à Vent

Les enfants de moins de 3 ans du 8<sup>ème</sup> représentent environ 20% de la population ; ce qui en fait le plus jeune arrondissement exæquo avec le 3<sup>ème</sup> arrondissement.

Le quartier Langlet-Santy, dans lequel est implantée l'association, est classé en quartier prioritaire de la Ville de Lyon. Il jouxte le quartier des Etats-Unis ainsi que le secteur pavillonnaire de Monplaisir-la-Plaine. Avec ses 90% de logements sociaux, le quartier est caractérisé par un habitat dense. Il est l'objet d'un grand projet urbain, qui a débuté et va se poursuivre sur plusieurs années.

#### b. Lien social, repères et dynamiques collectives

Actuellement, le quartier dispose des services publics ou associatifs de proximité suivants :

- ✓ Une extension du centre social qui a été transféré en 2020 avenue Général Frère.
- ✓ Les écoles J.Giono et J. Macé et le collège Longchambon.
- ✓ Un tissu associatif avec notamment :
  - Un conseil de quartier La Plaine Santy
  - Le jardin partagé Le Présanty
  - Notre association d'accueil de jeunes enfants (crèche familiale et halte-garderie)

#### c. Caractéristiques sociodémographique et facteurs de vulnérabilité de la population

La population du quartier Langlet-Santy se caractérise par :

- ✓ La présence de familles avec enfants (2/3 des ménages),
- ✓ Une forte part de famille monoparentale
- ✓ La jeunesse de sa population,
- ✓ L'absence de mixité sociale,
- ✓ La forte précarité socio-économique,
- ✓ Accès aux soins difficile,
- ✓ Au niveau de l'emploi :
  - Accès à l'emploi difficile
  - Nombre de demandeurs d'emplois importants

Au niveau du 8<sup>ème</sup> arrondissement :

- 2 fois plus de familles avec des revenus inférieurs au seuil de pauvreté

- 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon de famille monoparentale
- Dernier arrondissement de Lyon de famille active
- 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon de part d'enfants de moins de 3 ans gardés par un des parents dans le cadre d'un congé parental à taux plein
- 2<sup>ème</sup> arrondissement de part d'enfant de 2-3 ans scolarisés en école maternelle

Au niveau des naissances, il y a un ralentissement qui se fait sentir chaque année.

#### **d. Accès à la culture**

- Il n'y a aucune institution culturelle au cœur du quartier Langlet-Santy.
- Quelques acteurs du quartier : Centre Social de l'avenue général frère, Maison des Passages, Réseau de Réussite Scolaire Longchambon, Pôle Territorial d'éducation artistique et culturelle, Nouveau Théâtre du 8<sup>ème</sup>, Feuilles Mortes Art Vivant, Art et Développement Rhône Alpes.
- Les institutions culturelles engagées sur le quartier : Bibliothèque municipale, Conservatoire National de Région, Maison de la Danse.

#### **e. L'offre d'accueil**

Dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon :

- Accueil individuel :
  - Dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement, le recours au mode d'accueil individuel chez une assistante maternelle est plus faible qu'à Lyon, notamment dans le quartier de la crèche.
  - Le coût horaire moyen chez une assistante maternelle du 8<sup>ème</sup> est plus faible que celui de Lyon.
  - A noter, que le chômage des AM est le 8<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon augmente.
- Accueil collectif : (chiffres 2017)
  - 324 places en EAJE municipales
  - 547 places en EAJE associatives (ouvertures nouvelles crèche après 2017)
  - 87 places en crèche d'entreprise privée
  - 49 places en micro-crèche privée (ouvertures nouvelles crèche après 2017)

Il existe un déficit de places d'accueil du jeune enfant sur le 8<sup>ème</sup> avec un taux de couverture global (cad école maternelle 2-3 ans, accueil individuel, accueil collectif) inférieur à la moyenne Lyonnaise. Néanmoins, le taux de satisfaction en commission d'admission du 8<sup>ème</sup> arrondissement est de 46.85% des demandes en 2017 (stable en 2018). Il augmente au fil des années avec les ouvertures de nouvelles structures. Paradoxalement, les demandes de place en crèche sont importantes mais il devient de plus en plus difficile pour les crèches d'avoir le nombre d'enfant suffisant pour leur agrément.

À la suite de la crise sanitaire, une baisse significative des demandes de place en crèche s'est fait sentir à partir de 2020.

La demande de place en crèche pour un accueil de moins de 20h par semaine est forte.

La crèche familiale et halte-garderie Les P'tits Gônes du 8<sup>ème</sup> font partie des offres accessibles aux familles du quartier. Située au cœur de la résidence Maurice-Langlet, c'est l'unique équipement petite enfance du secteur Langlet-Santy.

## **B. Les orientations de la crèche adaptées à son environnement**

### ➤ **Mixité sociale**

La structure met tout en place pour accueillir une population mixte et hétérogène, et pour prendre en considération les spécificités et pratiques culturelles, de chacun. L'équipe veille à s'adapter au mieux, aux volontés et pratiques des familles, toujours dans le respect de ces objectifs pédagogiques et du bien-être de l'enfant.

### ➤ **Chômage et insertion**

L'accueil de leurs jeunes enfants est au cœur de la réflexion parentale, leur permettant de pouvoir reprendre une activité. La crèche accompagne les parents, et notamment les mamans, dans leur recherche d'emploi en permettant l'accueil occasionnel en halte-garderie dans un 1<sup>er</sup> temps jusqu'à un accueil en temps complet en crèche familiale quand le parcours de réinsertion aboutie de façon positive. La crèche doit permettre, dans la mesure du possible, aux parents en situation de reprise d'activité et d'insertion d'accéder à une place en crèche.

Notre association permettant à la fois de l'accueil occasionnel régulier et de l'accueil à temps plein régulier permet d'adapter l'offre faite aux familles au fur et à mesure de l'aboutissement de leur démarche. Elle permet d'accompagner les retours à l'emploi, les parcours civiques et les parcours d'insertion.

### ➤ **Famille monoparentale**

Les familles monoparentales ont des besoins spécifiques auxquelles la crèche tente de répondre au mieux en facilitant le plus possible l'accueil de l'enfant. La structure s'adapte au mieux à leurs besoins et leur propose une écoute active et du soutien ajusté à leur besoin.

### ➤ **Accompagnement à la parentalité**

Quel que soit la famille accueillie, la crèche a à cœur d'apporter un soutien à la parentalité personnalisé en fonction des besoins identifiés de chacun. L'équipe se met à disposition des familles et fait son possible pour instaurer un climat de confiance favorisant les échanges constructifs. Des temps d'échange sont organisés type café des parents le matin ou petite collation en fin de matinée à la halte-garderie.

### ➤ **Conflits familiaux**

L'association n'a pas vocation à s'immiscer dans l'intimité des familles et ne prend pas partie en cas de conflits parentaux. Seul l'intérêt de l'enfant est envisagé comme point de vue et nous conservons une objectivité professionnelle dans ce type de situation.

### ➤ **Violence**

En cas de suspicion de maltraitance sur un enfant, nous devons alerter les autorités compétentes. D'autre part, toutes formes de violence passant par l'intimidation, les menaces, les colères, les coups... au sein de la vie de l'association ne sont pas tolérés et ne permettent en aucun cas d'obtenir quelques choses. Si besoin, les services de l'ordre seraient interpellés. Enfin, au niveau des valeurs éducatives des enfants, aucune forme de violence n'entre en jeu.

➤ **Cultures et culturel**

Au sens large, la culture s'invite à la crèche avec des propositions faites aux enfants et à leur famille en spectacles, lectures, musiques, peinture, arts, danse, relaxation, éveil sensoriel. D'autre part, la crèche respecte les différentes cultures qui se côtoient au sein de l'association.

➤ **Langage**

Le langage est au cœur de notre pratique, c'est le fil conducteur qui permet de véhiculer l'ensemble des axes pédagogiques. Il est verbal et non verbal. Il accompagne, explique, encourage, questionne, raconte, soutient, porte, sourit, échange, informe, reçoit, écoute, sécurise. Il berce les enfants et les adultes dans une ambiance bienveillante. Chaque adulte soigne son langage auprès des enfants et l'encourage dans l'expression de l'émergence de son langage.

➤ **Egalité des genres**

Les activités, jeux, jouets, histoires... proposées aux enfants ne sont pas genrés. Le respect de chaque enfant en tant qu'individu est important, indifféremment de son genre. Le langage de l'adulte adressé à l'enfant n'est pas stéréotypé. Une sensibilisation est faite également auprès des familles.

➤ **Handicap**

Le handicap n'empêche pas l'évolution des enfants ou des adultes à la crèche. Chacun est accueilli avec ses particularités et les adaptations, d'environnement ou de pratiques, sont apportées si besoin. L'accompagnement des familles dans le cadre de découverte de handicap de leur enfant est primordial : un étayage personnalisé est apporté et une mise en réseau est proposée aux familles pour les soutenir dans cette étape.

➤ **Développement durable**

Un souci particulier est apporté au choix des composants des jouets, ustensiles de cuisine, produit d'entretien et de soins. Limitation des produits chimiques et des plastiques polluants. Revalorisation des jouets d'occasion et réparation. Mise en place du compostage. De même, une attention particulière est apportée au regard de l'alimentation : recours à des produits locaux, de préférence biologique. Une démarche « Ecolocrèche » avec l'association Labelvie a été entamée sur la halte-garderie.

➤ **La nature**

Les découvertes sensorielles autour de la nature ont cours à la crèche avec des plantations de semis sur le balcon, l'accès au jardin partagé, les promenades au marché pour découvrir les fruits et légumes. Avec le jardin privatif, de nouveaux projets verront le jour.

## Le projet éducatif :

### 1. Les objectifs

Les établissements d'accueil de jeunes enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants. La crèche familiale et halte-garderie Les P'tits Gônes du 8<sup>ème</sup> s'inscrit dans cette dynamique et dans un souci de qualité de prise en charge des familles accueillies, en tire les objectifs suivants :

- Organiser un accueil sécurisant répondant au mieux aux besoins de l'enfant et de sa famille.
- Respecter le rythme de vie de l'enfant tant au niveau du sommeil, de l'alimentation, des activités que de ses besoins affectifs.
- Offrir à l'enfant et à sa famille des relations de qualité avec des adultes compétents et disponibles.
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie et la socialisation.
- Offrir des conditions favorables au développement de l'enfant.

### 2. Les moyens d'action

#### A. L'aménagement d'un environnement sécurisant et stimulant

##### ➤ L'espace :

L'espace est essentiel pour la découverte et l'expérimentation du mouvement. Il doit offrir suffisamment de place pour que l'enfant puisse se mouvoir et se déplacer librement en toute sécurité.

Il a besoin parfois d'être limité avec aménagement de coins spécifiques aux nourrissons pour les protéger des plus grands et pour leur proposer des espaces à leur échelle. L'enfant allongé sur le tapis a une plus grande liberté de mouvement.

Il faut veiller à varier ces lieux de vie pour permettre les découvertes de l'enfant qui peut, dans le cadre de l'accueil, profiter de l'espace familial de l'assistante maternelle et des locaux collectifs de la Maison de l'enfance.

##### ➤ Matériels et mobiliers :

Matériel, jeux et mobiliers doivent être faciles à entretenir et adaptés à l'âge de l'enfant. Le matériel de puériculture doit répondre aux normes européennes de sécurité et d'hygiène.

##### ➤ Personnel :

L'enfant doit être accueilli par son Assistante Maternelle ou par le personnel qu'il reconnaît. C'est dans un climat de sécurité affective qu'il pourra pleinement évoluer.

#### B. Favoriser la prise en compte du rythme de l'enfant

Chaque enfant a un rythme de développement en fonction d'éléments qui lui sont propres, sa personnalité, sa croissance, ses modalités de communication, les sollicitations extérieures...

Bon développement ne veut pas dire précocité dans les acquisitions motrices mais harmonie et précision du geste, chaque évolution étant individuelle. L'enfant ne progresse pas dans tous les domaines en même temps, mais étape par étape : c'est la notion de paliers de développement.

### **C. Respecter la motricité libre de l'enfant :**

Il ne faut pas mettre un enfant dans une position qu'il ne peut pas acquérir ou quitter de lui-même, car dans ce cas, on le rend dépendant de l'adulte. Favoriser les pieds nus permet à l'enfant, outre les sensations tactiles, de se propulser lorsqu'il fait du quatre pattes et de favoriser sa stabilité.

Les professionnelles « petite enfance » doivent veiller au confort vestimentaire de l'enfant accueilli. Il ne doit pas être gêné dans ses mouvements par ses vêtements.

### **D. Laisser l'enfant expérimenter par lui-même :**

C'est le meilleur apprentissage pour que l'enfant connaisse son corps et son équilibre. Il s'agit de ne pas faire à la place de, ne pas laisser faire (au sens de l'abandon), mais permettre de faire seul.

### **E. Favoriser découverte et exploration :**

L'adulte laisse l'enfant aller librement jusqu'au bout de son apprentissage et n'intervient qu'en cas de nécessité (sécurité). L'attention que l'adulte porte à son activité est perçue par l'enfant qui se sent soutenu de manière indirecte et non intrusive. Le regard de l'adulte est structurant pour lui. Sa parole, la mise en mots de ce que fait l'enfant, de ce qu'il manifeste, participe à ce climat affectif.

L'enfant a besoin de moments où « il ne fait rien ». L'enfant hyper stimulé voit son attention détournée de choses simples, comme la découverte de ses mains ou l'apprentissage d'une position, qui peuvent l'occuper de longues minutes.

### **F. L'éveil et les jeux :**

L'activité manipulatrice, la découverte de son corps permettent à l'enfant d'être maître de lui-même (attraper, s'asseoir, marcher, pousser, tirer, tomber) et de découvrir la réalité qui l'entoure (chaud, froid, liquide, solide). Pour que l'enfant prenne conscience de ses possibilités (de sa créativité et de son imagination), il est souhaitable et nécessaire de favoriser son autonomie.

L'adulte commentera les expériences de l'enfant et suscitera le dialogue. Il reste présent pour l'encourager et lui donner confiance en lui. Ses faits et gestes quotidiens seront protégés par la présence de l'adulte. Ses diverses expériences enseignent à l'enfant une connaissance positive des frontières de son corps et des limites de ses désirs.

#### ➤ **Jeux :**

Le jeu est l'activité spontanée de l'enfant. Il a une valeur essentielle pour son développement.

Dans la vie du jeune enfant, le jeu prend une place de plus en plus importante à mesure que le temps de sommeil diminue. Ces temps d'activité autonome n'ont pas seulement pour but d'occuper l'enfant, mais de favoriser la prise de conscience de lui-même, de son corps et des autres enfants de son entourage.

Le jeu peut être un intermédiaire affectif et une source de dialogue entre l'adulte et lui-même. L'enfant découvre et explore le matériel adapté à son âge. **La liberté du choix est la règle fondamentale du jeu.**

L'enfant existe par le jeu, il ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue. La « dispute » d'enfants autour de mêmes jouets est une réaction naturelle qui représente l'envie d'éprouver le même plaisir que l'autre ; l'important est de montrer à l'enfant qu'il est capable d'éprouver le même sentiment avec un jouet similaire. L'enfant apprend à résoudre lui-même ses conflits.

Qu'il soit petit ou plus grand, l'adulte sera toujours attentif aux jeux de l'enfant, car par eux, l'enfant fait appel à son imaginaire, à sa créativité. L'adulte n'a pas besoin de proposer de

jeux sophistiqués, mais il est préférable d'offrir variété des jouets et diversité des matériaux. L'enfant doit pouvoir choisir ses jeux.

L'accueil familial met une ludothèque à disposition des assistantes maternelles, l'enfant découvre des jeux différents.

➤ **Activité :**

Les activités proposées aux enfants évoluent selon leur âge et leurs demandes. Elles font appel aux différents sens de l'enfant et lui font découvrir le monde extérieur.

Des activités sont proposées à l'extérieur de l'établissement : spectacles, activités de babysport, sorties au marché, sortie aux parcs.

Des animations particulières rythment la vie de l'établissement tel que la fête de fin d'année, le carnaval et la fête de l'été.

**G. Développement moteur :**

Tout petit, entre ses périodes de sommeil, l'enfant est installé à plat-dos sur le tapis de sol avec des objets à voir, à entendre, à manipuler, à sentir.

Petit à petit, l'enfant essayera de se retourner, se retournera dos-ventre, puis ventre-dos ; plus tard, il se redressera sur les bras et sur les genoux, rampera, passera naturellement d'une étape à l'autre. **L'enfant ne doit pas être mis dans une position qu'il ne maîtrise pas de lui-même.**

Dans les premiers mois, l'enfant observe, regarde ses mains, les suce, les attrape, suit des yeux : c'est une période de découverte. L'adulte l'installera de courts moments sur le tapis (sur le dos), avec à sa portée des jouets différents et colorés. L'enfant apprendra à maîtriser ses gestes, cherchera à attraper les objets disposés autour de lui, et ses efforts l'amèneront à se mettre sur le côté, puis à se retourner. Au fur et à mesure de son éveil, la mise « au tapis » est plus longue, l'enfant découvre le monde extérieur et les autres, devient plus habile dans ses gestes.

Petit à petit, l'enfant découvrira l'espace (rampe, marche à quatre pattes) : c'est une activité dominante où la manipulation est très développée. L'enfant prend un grand plaisir au jeu, son activité est permanente, variée, peu suivie dans le temps. Il est sérieux et absorbé. Après cette étape, les relations avec les autres enfants sont plus importantes et c'est le début de « l'agressivité », des conflits et de la possession.

L'enfant cherche à imiter l'adulte ou les autres enfants. L'adulte favorise cette expression en le faisant participer à la vie quotidienne. Il veut devenir grand et fait l'apprentissage, par ses activités et sa parole, de son insertion à la vie sociale.

**H. Le langage :**

Le langage peut être verbal et non verbal : gestuel, mimiques. Ils sont le propre de la communication. Au cours de sa vie fœtale, le petit d'homme perçoit déjà les bruits. Dès sa naissance, le nourrisson est soumis au bain sonore du groupe dans lequel il est éduqué.

L'adulte, par le langage, invite l'enfant à se reconnaître (vocalises) et à communiquer avec les autres. Il permet l'ouverture de relations avec lui dès le plus jeune âge, ne serait-ce que par le son et la tonalité. L'adulte sera attentif à commenter ses activités et celles de l'enfant, à prévenir de tout changement de situation et à favoriser le dialogue. Toute situation de la vie quotidienne est vécue dans un bain de langage entretenu par l'adulte.

**I. Le temps de sommeil :**

**Le respect du rythme de sommeil est fondamental** : c'est une période de repos de l'organisme humain, nécessaire pour récupérer les facultés physiques et mentales. Les besoins de sommeil sont différents d'un enfant à l'autre.

Il est important de connaître les différentes phases de sommeil :

- l'endormissement,

- le sommeil lent : réparateur de la fatigue physique,
- le sommeil rapide : réparateur de la fatigue nerveuse, important pour l'équilibre psychologique de l'enfant,
- la phase intermédiaire : dispositif d'éveil.

Pour ces raisons, il faut respecter :

- le réveil naturel de l'enfant,
- les rites d'endormissement,
- les besoins de sommeil.

L'enfant dormira dans un lit adapté, respectant les normes européennes de sécurité. L'assistante maternelle doit accompagner l'enfant dans son endormissement et veiller régulièrement au bon déroulement de son sommeil. Elle adaptera son attitude aux habitudes d'éveil de l'enfant.

### **J. Le temps de repas :**

L'alimentation joue un rôle primordial non seulement dans la construction physique de l'enfant mais aussi dans l'établissement de la relation affective enfants/adultes et dans les rapports individu/alimentation. Au cours du repas, l'assistante maternelle veillera à créer une ambiance agréable et calme. Elle adoptera une attitude éducative.

Un enfant ne doit pas être mis à table sur une chaise, tant qu'il n'a pas la possibilité de s'y installer seul. **Le temps du repas doit être un moment de plaisir partagé.** Ce plaisir est fondamental. Pour cela, l'adulte doit respecter l'enfant dans ses différents besoins et désirs : respecter son goût, son appétit, son rythme et son besoin d'autonomie. L'adulte favorise la découverte d'aliments variés tout en respectant l'âge et les besoins nutritionnels de l'enfant. Présenter les aliments d'une façon agréable et les nommer sont des éléments importants. Par respect du goût, il est proposé de n'introduire qu'un seul aliment à la fois, de ne pas mélanger les aliments dans l'assiette.

L'enfant sain « connaît » ses besoins alimentaires. **Il faut respecter son refus et ne pas forcer, ni priver de dessert,** mais proposer de goûter. Le repas doit permettre à l'enfant de connaître les différents aliments, d'utiliser les différents instruments. **Le repas ne doit pas être source de conflit.**

Le bébé décidera seul de renoncer au plaisir du biberon pour la cuillère. Au départ, l'enfant éprouve le désir de manger seul avec ses mains : il faut le laisser faire car cette manipulation répond à un besoin d'exploration. Il apprendra progressivement à manger « proprement » en utilisant ses couverts. L'enfant apprendra à attendre son tour pour être servi, à respecter la nourriture du voisin, à connaître ses limites.

Il est indispensable de laver ou de faire laver les mains de l'enfant avant et après les repas, l'exemple étant donné par l'adulte.

### **K. Le change et l'acquisition de la propreté :**

Le moment de change est l'un des moments de la journée où l'enfant a une relation privilégiée avec l'adulte. C'est un moment de plaisir, de découverte, d'échange. Très vite l'enfant manifeste à l'adulte son besoin d'être changé et propre. Le change doit s'effectuer dans des conditions de sécurité : l'enfant, s'il est en hauteur, doit **toujours être tenu et jamais laissé seul.**

Pour l'acquisition de la propreté, chaque enfant se développe à son rythme. La plupart des enfants apprennent à contrôler leurs sphincters autour de 24 mois.

L'enfant montre qu'il est prêt à effectuer cet apprentissage par différents moyens :

- il informe l'adulte lorsque sa couche doit être changée,
- il a la capacité à retenir ses sphincters sur une courte période (couche sèche),
- il demande à l'adulte d'aller aux toilettes.

Il faut aider l'enfant dans cet apprentissage en l'habillant avec des vêtements faciles à retirer.

Tout événement important (naissance, changement de conditions de vie, difficultés psychologiques) peut entraîner un retour en arrière, des phénomènes de « régression ». Lors de cette acquisition, les parents fourniront des sous-vêtements de rechange.

Le lavage des mains de l'adulte et de l'enfant, avant et après le change ou les toilettes, est indispensable. De même, la désinfection du plan de change doit être effectuée après chaque change.

#### **L. Le respect de l'identité :**

L'enfant est un être unique, il est important de respecter son identité culturelle et religieuse.

L'enfant a un prénom, c'est celui qu'il faut employer.

L'adulte doit s'adresser à lui comme à un adulte et l'informer de ce qu'il vit, découvre ainsi que des temps d'échange pour ses soins qu'il va partager avec l'adulte. Son consentement est recherché par l'adulte.

L'utilisation du surnom est à proscrire.

#### **M. Les relations enfant-professionnel-parents :**

L'enfant a besoin de repères dans le temps (horaires), dans l'espace (connaissance des lieux), des personnes qui l'entourent...

Il est essentiel de prévenir l'enfant de tout changement (horaires, arrivée d'un autre enfant, nouvelle activité, événement familial...).

La séparation est une étape importante pour l'enfant. Elle doit s'effectuer dans un climat de confiance, de sécurité et de douceur. C'est un moment qui doit être accompagné, la séparation favorise l'évolution et la quête d'autonomie de l'enfant.

#### **Période d'adaptation :**

L'adaptation consiste à :

- accueillir l'enfant et ses parents dans la structure et au domicile de l'assistante maternelle,
- aménager le lieu et le temps de la séparation de l'enfant d'avec ses parents,
- veiller à ce que la séparation soit progressive entre l'enfant et ses parents, afin qu'ils apprennent à vivre séparés un temps et à se retrouver ensuite,
- accompagner l'enfant et ses parents, leur permettre d'exprimer leur désarroi.

Le déroulement de la période d'adaptation sera proposé à chaque famille et pourra leur être adapté. Pendant cette période l'assistante maternelle s'informerait des habitudes de l'enfant afin de mieux répondre à ses besoins.

#### **L'accueil au quotidien :**

Il nécessite de s'adapter à chaque enfant et de respecter les rituels de séparations et de retrouvailles de la famille.

Les enfants atteints d'un handicap ou d'une maladie chronique peuvent être admis, après étude de leur dossier en accord avec le médecin de la structure. Un travail se fera en concertation avec les services spécialisés qui suivent l'enfant et avec la famille.

L'assistante maternelle qui s'occupera de cet enfant sera soutenue dans son travail par des bilans réguliers.

## Le projet pédagogique :

Le projet pédagogique de la crèche a été **pensé en équipe** et a pour fonction de **structurer** et de rendre **cohérent** le travail de **l'ensemble des acteurs de la crèche**.

L'équipe a travaillé sur plusieurs axes de réflexion pour le bien-être et le développement de l'enfant au sein de la crèche et de ses différentes branches : temps collectifs, assistantes maternelles, avec comme objectifs communs, l'épanouissement et l'évolution de l'enfant dans le respect de son rythme et des valeurs des parents.

### Les valeurs professionnelles :

- Le **respect** de l'enfant et de sa famille : leurs besoins, l'évolution et le développement de l'enfant, leur culture.
- **Bienveillance** et **bienveillance**
- Être **disponible**, à l'écoute et communiquer.

### Les objectifs professionnels :

- Garantir un **environnement adapté aux besoins** de l'enfant et de sa famille.
- Accueillir les **enfants en situation de handicap**.
- Développer la **coopération entre professionnels et parents** pour favoriser un climat de confiance.
- Construire des **liens personnalisés et sécurisants** pour l'enfant et ses parents.
  - Favoriser le **jeu spontané** et l'activité source **d'éveil** et **d'autonomie**.
  - Favoriser le **développement du langage**
  - Accompagner l'enfant dans son **processus de socialisation**
  - Accompagner à la **parentalité**.
  - Veiller à une **mixité** enrichissante.

### Les axes éducatifs :

- Le jeu
- Le langage
- L'autonomie
- Socialisation.

### Le jeu et la mise en place d'activités d'éveil

L'assistante maternelle a en charge plusieurs enfants qui ont parfois un rythme différent. Elle tient compte des temps de sommeil, de repas, de soins de chacun pour organiser ces temps de jeux.

Au domicile, les enfants ont toujours des jeux en libre accès et à leur portée. Le reste du matériel est rangé et est sorti lors d'activités plus accompagnées. Elle choisit les activités en lien avec les capacités des enfants, de leurs âges et de leur état du moment.

L'équipe favorise les jeux libres ainsi que les jeux entre enfants dès le plus jeune, ce qui permet à l'enfant de développer les interactions avec les autres, ainsi qu'avec les adultes.

### Le langage

Nous sollicitons l'enfant dès le plus jeune âge à s'exprimer et à verbaliser ses demandes. L'équipe va elle aussi verbalisé ses actions et ses demandes envers

l'enfant, avec des mots simples et un langage adapté à son âge. De même, l'adulte va poser des mots sur ses ressentis. Dans toutes situations, nous expliquons à l'enfant nos faits et gestes (durant les changes, pendant le repas, avant la sieste...).

Des temps histoire se font à la demande des enfants, ils permettent également le développement du langage de l'enfant.

### **L'autonomie**

L'enfant a besoin d'apprendre à faire seul, de tenter, d'essayer par lui-même. C'est par ses propres expériences que l'enfant apprend. Le professionnel, dans la mesure du possible, lui laisse du temps et de l'espace, nécessaire pour faire ses expériences. Ces acquisitions sont importantes car elles permettent à l'enfant de prendre confiance en lui et en ses capacités. Cela facilitera plus tard leur adaptation à l'école. Dans la structure, l'espace est pensé pour faciliter l'autonomie des enfants, le mobilier est adapté, les jouets mis à leur disposition. L'espace est sécurisé pour qu'il puisse se déplacer et être le plus autonome possible.

### **La socialisation**

La socialisation représente l'ensemble des règles nécessaires à la vie en société. Les parents et les professionnels transmettent à l'enfant des valeurs, des normes et des interdits.

Lorsque l'enfant est accueilli en collectivité, les règles sont axées sur la vie avec les autres et ce que cela implique. La vie en collectivité, c'est aussi apprendre à vivre avec les autres : à jouer, à prêter, à communiquer avec ses pairs, ainsi qu'avec différents adultes.

Les temps collectifs et l'accueil chez une assistante maternelle permettent à l'enfant d'apprendre les règles du vivre ensemble qui l'aideront à grandir dans un cadre sécurisant tout en se préparant à la vie en société.

### **La motricité libre**

L'enfant est acteur de son évolution et de ses progrès à son rythme et sans contrainte. Il évolue en autonomie dans un espace sécurisé : physique et psychologique. Il développe son autonomie et sa confiance en lui en découvrant son corps et ses capacités. Il évolue comme il le souhaite et quand il le souhaite.

## **Les temps forts du quotidien :**

Les professionnels de la crèche prennent le relais des parents dans tous les soins quotidiens.

### **1) La séparation**

Pour la plupart des enfants, il s'agit de la première séparation avec sa famille. La professionnelle essaye de mettre tout en place pour adoucir ce moment en rassurant l'enfant et le parent, et en établissant une relation de confiance

### **2) La familiarisation**

Durant chaque familiarisation, les professionnels se renseignent sur les pratiques familiales et les habitudes de l'enfant et essaie au mieux de les transposer dans sa pratique professionnelle et d'en tenir compte dans la prise en charge quotidienne de l'enfant. Ceci dans le but de faciliter le passage famille-assistante maternelle-temps collectifs. Les professionnelles créent les meilleures conditions pour permettre à l'enfant et à sa famille de s'adapter au mieux à ce nouvel environnement.

### **3) Le repas**

Concernant les repas, ils se fondent sur leurs connaissances sur l'équilibre alimentaire et sur les informations transmises par les parents. Ils s'adaptent aux besoins de l'enfant en fonction de son âge et de ses habitudes. Ils élaborent des menus variés et équilibrés. Les professionnelles ne forcent pas les enfants à manger

mais les incitent à goûter. A la prise du repas/goûter/collation en collectivité peut s'ajouter, les sorties au marché, la préparation du plat avec l'assistante maternelle.... Aidant ainsi l'enfant à s'intéresser l'enfant à ce moment d'échange et de découvertes.

#### **4) Le sommeil**

A l'heure de la sieste, les professionnels s'organisent pour que le sommeil de chaque enfant soit respecté. Il lui attribue un lit personnel, veille à le mettre à l'aise et respecte ses petits rituels de coucher.

#### **5) Les changes**

Les professionnels effectuent les soins d'hygiène et de confort en fonction des besoins et des âges des enfants.

Lors des changes, il surveille l'état général de l'enfant et effectue le soin en respectant les règles d'hygiène, de confort, de sécurité tout en favorisant la verbalisation et l'autonomie des enfants, sans entraver ses mouvements.

Les questions concernant l'acquisition de la propreté sont discutées entre les professionnels et la famille. Les professionnels veillent à continuer les acquisitions faites à la maison.

#### **6) L'intérêt des temps collectifs**

Les temps collectifs permettent une rencontre entre différents professionnels qui profitent de ce cadre pour dialoguer, s'informer, échanger et s'enrichir mutuellement. Les assistantes maternelles ont l'opportunité de discuter des enfants qu'elles accueillent, de demander conseil au personnel de structure et de partager leurs expériences. C'est aussi le moyen d'initier l'enfant à la collectivité en lui offrant un espace de jeux différent de celui de l'assistante maternelle. Les enfants se rencontrent entre eux, jouent ensemble et côtoient de nouveaux adultes.

#### **7) Les évènements annuels**

L'année de la crèche est rythmée par différents évènements : Noël, le carnaval, la fête de fin d'année. Ces évènements sont organisés au sein de la crèche ou à l'extérieur (espace 101, parc, sortie...) et les parents y sont conviés. D'autres évènements jalonnent l'année : Halloween et la fête de la courge, le printemps des petits lecteurs, la grande lessive...

### **Spécificités de la crèche familiale :**

La crèche familiale dispose d'un agrément de 60 places. Les enfants sont accueillis au domicile des assistantes maternelles de la crèche. L'amplitude horaire est de 7H à 19H, du lundi au vendredi.

De plus, les enfants sont aussi accueillis un après-midi par semaine au sein de la structure, pour un temps collectif. Les enfants sont alors accueillis par le personnel de structure, accompagnée d'une des assistantes maternelles venues ce jour-là complète l'équipe.

#### **Les temps collectifs :**

Les temps collectifs se déroulent au sein de la structure, les enfants sont accueillis par groupe fixe de 12 enfants, en groupe inter-âge.

Ils sont encadrés par une équipe interdisciplinaire comme évoqué ci-dessus : éducateur de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, auxiliaire de crèche, et d'une assistante maternelle (selon un planning préétabli chaque mois).

Les temps collectifs vont permettre à l'enfant d'avoir un espace de rencontre et de socialisation différents de la maison et du domicile de l'assistante maternelle.

Ces temps, bien que collectifs, sont attachés au respect du rythme de chacun selon son âge et ses besoins.

De plus, ils vont permettre aux assistantes maternelles de travailler dans le cadre d'un accueil collectif au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

#### Les missions des assistantes maternelles :

Les assistantes maternelles sont des professionnelles de la petite enfance employées par la crèche. Elles sont agréées pour 1 à 4 enfants par la Protection Maternelle Infantile (PMI). Elles ont bénéficié d'une formation de 120H encadrée par la PMI et suivent des formations tout au long de leur carrière à la crèche ; tout comme le personnel de structure. Elles travaillent sur les mêmes axes que la structure (détaillé dans la première partie) mais en l'adaptant à l'accueil au domicile.

- Garantir la **sécurité physique et affective de l'enfant** : accompagner la **séparation** et établir une relation de **confiance**.
- Participer à **l'éveil et l'autonomie** de l'enfant en **respectant son rythme**.
- Assurer de bonnes conditions de **sommeil** pour l'enfant.
- Proposer des **repas variés** et équilibrés en fonction de l'âge et habitudes de l'enfant.
- Répondre aux **besoins d'hygiène corporelle**.
- **Participer aux temps collectifs** ainsi qu'au temps de formation et d'information proposé.

Accueillir un enfant, c'est aussi prendre en compte les attentes de sa famille, l'écouter, voire la conseiller, l'accompagner et la soutenir dans l'exercice de la fonction parentale. Elles sont de véritables actrices du soutien à la parentalité au travail d'un rôle éducatif et social.

De sa place privilégiée qu'elle occupe auprès de l'enfant et de ses parents, l'assistante maternelle est souvent une ressource accessible pour les familles parfois démunies et en quête de conseils dans la prise en charge au quotidien de leur enfant. En s'appuyant sur ses connaissances et son expérience, elle peut ainsi être un véritable soutien à la mère qui souhaite concilier l'allaitement de son bébé avec la reprise d'une activité professionnelle.

#### Les missions des auxiliaires de puériculture et éducateur jeunes enfant en temps collectifs :

- Garantir la **sécurité physique et affective de l'enfant** : accompagner la **séparation** et établir une relation de **confiance**, tant avec l'assistante maternelle qu'avec la famille.
- Participer à **l'éveil et l'autonomie** de l'enfant en **respectant son rythme**.
- Répondre aux **besoins d'hygiène corporelle**.
- Proposer un **goûter équilibré, varié et adapté** aux besoins des enfants en favorisant **l'éveil au goût** ainsi que le **partage d'un temps convivial en groupe**.
- Proposer des **temps de repos** en fonction des besoins de l'enfant.
- **Accompagner les assistantes maternelles** dans leur intégration à l'équipe pluridisciplinaire.
- Assurer un **aménagement** adapté à chaque tranche d'âge.
- Soutien à la **parentalité**.

### La journée type d'un « P'tit Gône » en crèche familiale :

-**Accueil et séparation** chez l'assistante maternelle. L'accueil permet de donner les informations importantes sur leur enfant et de faciliter la séparation tout en nouant des liens de confiance avec la famille.

-**Les activités** accompagnées proposées par les assistantes maternelles et/ou les **sorties** si le temps le permet.

-Les **changes**.

-La **sieste** selon les besoins (avant ou après le repas selon les rythmes de l'enfant).

-Le **repas**.

-L'arrivée en **temps collectif** avec transmissions des informations des assistantes maternelles au personnel de structure.

-Les **jeux libres**. Durant ce temps, les enfants retrouvent leurs repères au sein de la collectivité.

-Les **activités dirigées** proposées par le personnel de structure (manuelles, motrices...)

- **Les changes**.

- **Le goûter**. Comme le repas, il permet d'échanger et de découvrir autour du goût et des couleurs... Il comprend toujours un laitage, un fruit, et un produit céréalier.

- Le **retour des parents** avec un échange d'informations autour de l'enfant.

### **Spécificités de la halte-garderie :**

#### Les missions des auxiliaires de puériculture et éducateur jeunes enfant auprès des enfants

- Garantir la **sécurité physique et affective de l'enfant** : accompagner la **séparation** et établir une relation de **confiance**, tant avec l'assistante maternelle qu'avec la famille.
- Participer à **l'éveil et l'autonomie** de l'enfant en **respectant son rythme**.
- Répondre aux **besoins d'hygiène corporelle**.
- Proposer une **collation équilibrée, variée et adaptée** aux besoins des enfants en favorisant **l'éveil au goût** ainsi que le **partage d'un temps convivial en groupe**.
- Proposer des **temps de repos** en fonction des besoins de l'enfant.
- Assurer un **aménagement** adapté à chaque tranche d'âge.
- Soutien à la **parentalité**.

#### La journée d'un P'tit Gône en halte-garderie :

-**Accueil et séparation** dans les locaux de la crèche. L'accueil permet aux parents : de donner les informations importantes sur leur enfant, et aux professionnels : de faciliter la séparation tout en nouant des liens de confiance avec la famille.

- **Les activités libres**. Durant ce temps, les enfants retrouvent leurs repères au sein de la collectivité.

- **La collation**. Elle se compose d'un jus de fruits ou de quelques morceaux de fruits avec un verre d'eau. Il permet d'échanger et de découvrir autour du goût et des couleurs...

-**Les activités** accompagnées proposées par les assistantes maternelles à leur domicile et/ou les **sorties** si le temps le permet.

-Les **changes**.

-La **sieste** selon les besoins (qui peut se situer à tout moment de la matinée selon le rythme de l'enfant).

- Le **retour des parents** avec, comme le matin, un échange d'informations autour de l'enfant.

### **Les Partenariats :**

La structure travaille en collaboration avec différents intervenants :

- Eveil musical
- Bébé gym
- Jardin pédagogique
- Médiathèque
- Baladoo
- Et d'autres projets à développer selon les années (art...)